

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 27 août 2018

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt septième (27) jours d'août deux mille dix-huit (2018) à 18h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Aucun (0) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h45, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-09-267-2.0

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉLÉGATION DE POUVOIR DE SIGNATURES, CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CACOUNA
4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-09-268-3.0

3. Délégation de pouvoir de signatures, Centre Communautaire de Cacouna

CONSIDÉRANT le début de la construction du Centre Communautaire de Cacouna imminente;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière, soient autorisées à signer le contrat de service avec la compagnie Marcel Charest et Fils Inc. selon la soumission déposée au montant de 1 457 900,00 \$ sans les taxes applicables;

QUE les déboursées seront vérifiés mensuellement par notre chargé de projet;

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière autoriseront le déboursé;

QUE les dépenses seront affectées au grand livre sous le numéro 23 08000 000 à des fins comptables;

QUE le conseil autorise madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière à ouvrir un compte chez Desjardins spécifiquement pour les argents provenant des citoyens pour le projet;

QUE les revenus provenant de la participation des citoyens de la municipalité de Cacouna seront déposés dans un compte spécifiquement ouvert en ce sens à l'institution financière Desjardins;

QUE des transferts d'argents seront effectués pour les paiements mensuels à partir du compte bancaire réservé aux dépenses de la construction du Centre Communautaire vers le compte bancaire régulier de la municipalité, après autorisation des deux signataires précités;

QUE les travaux débiteront aussitôt le contrat signé entre les constructions Marcel Charest et Fils Inc., et la municipalité de Cacouna.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-09-269-4.1

4.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 18 h 50 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
mairesse

Carole Pigeon
directrice générale
